

**DERNIÈRE HEURE: Journées de la persévérance scolaire du 11 au 15 février****DE LA-PAIX ...****À LA MAISON***Communication aux parents*

Dans ce numéro :

Mot de la direction **1**Conseil d'établissement **1**Rappel : site web **1**Journées pédagogiques **1**Réinscription 2019-2020 **1**Semaine de la persévérance scolaire **2**Comptes à payer **2**Code de vie: enseignement des comportements **2**

Chers parents,

Déjà février... Et la moitié de l'année scolaire est déjà derrière nous. Février, le mois le plus court de l'année mais aussi un des mois les plus importants. En effet, comme vous le savez, la deuxième étape se termine le 22 février et le 2e bulletin sera envoyé à la maison le 14 mars prochain.

Mot de la direction

Des évaluations sont donc à prévoir et afin d'être en pleine forme dans ces moments de stress supplémentaires, il serait opportun pour votre enfant de bien dormir. Aussi, il serait important

de voir à ce que vos enfants arrivent à l'heure à l'école le matin et le midi. Nous vous remercions de votre collaboration habituelle. La réussite de votre enfant est le travail de TOUS!

Le directeur,
Jean-Pierre
Nicolas

**Conseil d'établissement**

Lors de la dernière réunion régulière du Conseil d'établissement, le mardi 5 février 2019 dernier, les membres du Conseil ont adopté les contenus en éducation à la sexualité pour chacune des années du primaire (classes régulières et classes d'accueil). Vous pouvez consulter les tableaux de planification, ceux-ci ayant été diffusés sur le site web de l'école.

Aussi, lors de ce CÉ, le changement suivant a été apporté au calendrier scolaire: la journée perdue suite à la fermeture de l'école le 24 janvier dernier sera reprise le 7 mai 2019. Cette journée sera donc une journée de classe selon l'horaire régulier.

Rappel—Site WEB

Pour recevoir en temps réel toutes les nouvelles de l'école, n'oubliez pas de vous abonner en insérant votre adresse courriel dans l'espace à cet effet sur la page suivante: <https://nddip.ecoleverdun.com/nouvelles/> Ensuite, vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « Je m'abonne » et le tour est joué!

Journées pédagogiques

- Le lundi 18 février : Les élèves de maternelle et de première année inscrits auront une activité à l'école: des Olympiades! Les plus grand iront quant à eux au parc Therrien. Les inscriptions pour cette activité sont terminées. Lors des journées pédagogiques, le service de garde est ouvert, pour les élèves inscrits, aux heures habituelles: **de 7h00 à 18h00**.
- Le mercredi 27 février : Les élèves inscrits iront au Centre d'amusement Action-Directe. Les inscriptions pour cette activité se poursuivent jusqu'au 15 février prochain.

RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES, ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

La réinscription des élèves pour le primaire (élèves de l'accueil en classe régulière dont l'école de quartier est Notre-Dame-de-la-Paix) se fera sous peu. Vous devriez recevoir par courriel provenant de **Mozaïk Inscriptions** la procédure pour compléter le formulaire en ligne dans la semaine du 18 février. Veuillez vous y conformer. Pour les élèves qui passent du primaire au secondaire, un document vous sera envoyé sous peu vous indiquant la procédure à suivre pour l'inscription.

Les inscriptions pour le service de garde 2019-2020 se feront simultanément en ligne pour ces élèves. La procédure vous sera, elle aussi, transmise par courriel.

Pour les parents n'ayant pas transmis une adresse courriel valide au secrétariat, le formulaire papier pour la réinscription à l'école sera envoyé au retour de la semaine de relâche. Celui pour le service de garde sera quant à lui envoyé en mai.



Journées de la persévérance scolaire



Du **11 au 15 février 2019** se tiendront « Les journées de la persévérance scolaire ». Ces journées, qui ont vu le jour en Montérégie en 2005, visent à rappeler aux élèves, aux parents, aux employeurs, au monde municipal et à l'ensemble des acteurs régionaux l'importance de relever ensemble le défi de la persévérance et de la réussite scolaires.

C'est un bon moment pour s'arrêter et réfléchir aux gestes concrets, petits et grands, posés à tous les jours favorisant la persévérance de votre enfant. De plus, cette semaine nous invite tous, acteurs de près et de loin de la réussite scolaire, à encourager votre enfant à persévérer malgré les difficultés qui se présentent. Pour plus d'information, voici le lien internet des journées de la persévérance scolaire 2019 : <https://www.journeesperseverancescolaire.com/>

Activité à l'école Notre-Dame-de-la-Paix

Nous vous encourageons à écrire, sur le carton reçu (le +) avec cette lettre, soit un geste concret posé favorisant la réussite de votre enfant ou encore un petit mot d'encouragement pour votre enfant et à le remettre à l'enseignante ou l'enseignant titulaire de celui-ci. Les cartons reçus se retrouveront affichés sur le mur de la persévérance scolaire situé au premier étage près du secrétariat. Vous pouvez aussi venir l'épingler vous-même si vous passez par l'école entre 7h40 et 15h40. Les élèves seront invités tout au long de la semaine à voir tous les messages de persévérance qui y auront été déposés.

Participez en grand nombre et surtout n'oubliez pas d'écrire le nom de votre enfant...



Comptes à payer

Nous vous rappelons que les comptes à payer tant pour les effets scolaires que pour les frais de garde doivent être réglés rapidement lorsque la facture vous est envoyée.

Par la suite, si un solde est encore actif, un premier avis vous est transmis. Cela vous donne un dernier délai pour régler les frais demandés.

Enfin, un 2e et dernier avis vous est remis. Celui-ci se veut un **dernier rappel** pour vous indiquer que vous devez régler le montant entièrement dans les 5 jours suivant la réception de ce 2e avis. Si vous ne pouvez régler **entièrement** le solde dû, il vous est donné la possibilité de prendre une entente de paiement avec la direction. Pour le service de garde, en cas de non-paiement suite au 2e avis, une fin de service vous sera acheminée. Si aucune demande d'entente de paiement n'a été reçue par la direction, la facture à payer sera transmise **automatiquement à la Commission scolaire pour recouvrement**. La Commission pourrait aussi procéder à des recours légaux pour recevoir le remboursement des services qui vous ont été offerts et qui n'ont pas été payés.

Merci de votre collaboration.

Code de vie: enseignement des comportements attendus

Depuis le mois de novembre, l'équipe-école enseigne et travaille les comportements attendus inscrits au Code de vie de l'école. L'approche retenue est une approche éducative. En effet, chaque comportement est d'abord enseigné, puis ensuite pratiqué. Vient ensuite, les défis et les récompenses pour les élèves et les groupes s'étant démarqués. Cette façon de faire apporte une belle implication des élèves et les met au cœur de leurs apprentissages.... Et nous pouvons constater que cela fonctionne!



Voici les comportements attendus travaillés au cours des derniers mois :

- Novembre : Lors de mes déplacements, je circule calmement, en marchant et en tenant compte des autres.
- Décembre : Je prends soin du matériel mis à ma disposition par l'école et mes parents.
- Janvier : J'adopte un comportement pacifique dans mes relations et dans mes jeux.

Enfin, pour le mois de février, le comportement attendu travaillé est : *Je fais des gestes favorisant ma réussite.*

Nous vous tiendrons au courant dans les communications aux parents à venir des prochains comportements attendus qui seront mis de l'avant.

